

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 10 juillet 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de vente par devant Maître Moutrier entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et ALTHEA FUND

Acte de vente par devant Maître Moutrier par lequel la Ville vend à ALTHEA FUND deux parcelles de terrain, avec les installations temporaires y érigées (Foyer de Nuit AbriSud), sises à Esch-sur-Alzette, 18 rue de la Fontaine; 27, Quartier et 45, rue de la Fontaine, inscrites au cadastre comme suit:

Commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord

Numéro **901/18605**, lieu-dit: "Rue de la Fontaine", place, contenant 3 ares 30 centiares.

Numéro **1051/18085**, même lieu-dit, place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 6 ares 34 centiares.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de **650.507,20.-€**.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Janine Bisdorff
Chef de Division